

Compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Sociale du Jeudi 28 Mai 2026

Séance ouverte à 14 h30

Etaient présents :

Mr William TROÏL, directeur

Mme Lauryne CROIZER, responsable Qualité

Docteur Fatima LAROUI, médecin coordinateur

Mr Enzo GAUDEL, animateur

Mme Julie MAILLARD, psychologue

Mme Christiane PHILIPPE, résidente titulaire élue au CVS

Mr Ferdinand SIVY, vice-président, titulaire élu au CVS

Mr Joseph MOULAC, résident titulaire élu au CVS

Mme Raymonde DINAM, résidente suppléante élue au CVS

Mme Solène LE ROUX, salariée élue titulaire au CVS

Mme Véronique BERNARD, salariée élue suppléante au CVS

Mme Laëtitia LE TROËDEC, salariée remplaçante de Laurane RIEUX

Mme Marie-Laure KERJOUAN, représentante familles, présidente du CVS

Mme Pascale JEGO, représentante familles, secrétaire du CVS

Mme Patricia TERME, représentante familles élue présidente suppléante au CVS

Mme Sylvie NOËL, représentante familles élue suppléante au CVS

Mr Michel JEGO, invité famille

Mr Dominique MORVAN, invité famille

Mme Maryvonne CHARLES, invitée famille

1- Approbation du précédent compte rendu du CVS

Le compte rendu datant du **19 Février 2026** a été approuvé à l'unanimité.

2- Point sur le renouvellement de membres au sein du CVS

- Madame Marie-Laure KERJOUAN, présidente et représentante des familles au CVS, a présenté sa démission en remerciant chaleureusement les résidents, les familles, le personnel, la direction, les membres du CVS.

Nous la remercions vivement pour son investissement et sa disponibilité pour le bien-être des résidents et l'écoute des familles.

- L'attribution de la présidence à Madame Patricia TERME a été approuvée à l'unanimité avec son accord pour suppléer à Madame KERJOUAN.
- Le conseil rend hommage à la mémoire de Madame LE STUNFF Marie, résidente et membre suppléant du CVS. En conséquence, son mandat au sein de l'instance ayant pris fin, le CVS acte le poste vacant.
- Nous souhaitons la bienvenue à Madame Véronique BERNARD, représentante suppléante du personnel au CVS en remplacement de Monsieur Michel LE GALLO qui a quitté l'établissement.

3- Approbation du nouveau règlement de fonctionnement de l'établissement

Voici les éléments ajoutés au règlement de fonctionnement et validés par le CVS :

- Éléments concernant l'accès au dossier et le traitement des données personnelles. (Si vous souhaitez consulter l'intégralité du document, celui-ci est disponible à l'accueil).
- Éléments concernant l'organisation des visites.
- Éléments concernant l'organisation des repas.

C. Visites

Selon l'article L311-5-2 du CASF, les visites sont autorisées du Lundi au Dimanche y compris les jours fériés. L'établissement vous conseil de privilégier vos visites l'après-midi en raison de l'intervention des soignants pour les toilettes et les soins le matin. Pour la sécurité des résidents, les accès de l'établissement sont verrouillés à compter de 21h jusque 7h du matin. Cependant, les visites restent possibles. Veuillez sonner à l'interphone situé à l'extérieur du bâtiment pour qu'un agent puisse vous ouvrir. Les enfants devront rester sous la surveillance permanente et la responsabilité de leurs parents.

4. REPAS

Les horaires des repas se déclinent comme suit :

- ✓ **Le petit-déjeuner** : Le résident a le choix de le prendre soit en chambre soit en salle de restauration à l'heure qui lui convient.
- ✓ **Le déjeuner** : A partir de 12h15
- ✓ **Le goûter** : A partir de 15h30
- ✓ **Le dîner** : De 18h30 à 19h30.

Ces horaires sont transmis à titre indicatif, les équipes s'adapteront tant que possible aux habitudes de vie des résidents.

4- Construction d'un plan d'action suite à l'enquête de satisfaction des familles

L'enquête a recueilli la participation de 32 personnes contre 23 personnes l'année passée.

La note moyenne est passée de 15,27 en 2025 à 15,97/20 en 2026.

Voici les propositions faites par le conseil pour le plan d'action :

- Un résident souligne le manque de personnel et déplore trop de changement, estimant par ailleurs que le dimanche, c'est juste au niveau de l'encadrement.
- Les résidents souhaiteraient des jardinières sur les balcons.
Cette demande fera l'objet d'une animation à laquelle les résidents participeront.
- Nous déplorons toujours le non-recrutement d'un ergothérapeute faute de candidature.
- Echange sur le recrutement de professionnels sur du long terme qui est difficile (actuellement les équipes sont renforcées par des intérimaires, ce qui n'est pas satisfaisant).
- Les rencontres entre le médecin coordinateur, la psychologue, le résident et sa famille en vue de la construction du projet d'accompagnement personnalisé du résident (PAP) obligatoire ont récemment débuté.
Sur la notion de « référents des résidents » : il a été souligné que les référents ne sont pas toujours identifiés par les familles. Un travail de fond doit être engagé auprès des personnels référents sur la définition de cette notion et le rôle du référent. C'est un travail sur du long terme qui n'est pas facilité par le turn over du personnel.
- La lingère confectionne actuellement des badges que les professionnels pourront positionner sur leur blouse afin d'indiquer leur prénom.

5- Les services civiques

2 jeunes en service civique devraient intervenir dans l'établissement, sans doute en septembre. Ils seraient encadrés par les animateurs pour une durée de 6 à 12 mois.

6- Point sur les formations proposées au personnel sur l'année 2026

JANVIER	28 au 30	3 jours	DIS	Formation intégration CAT A	CNFPT
	29 & 30	2 jours	LORIENT	HACCP	
FEVRIER	2	4H	EHPAD	Sécurité incendie	LF FORMATION
	02 au 05	4 jours	DIS	Formation intégration CAT A	CNFPT
	16 & 17	2 jours	Lorient	Cuisine Zéro Déchets en restauration collective	GAB 56
MARS	02 au 06	5 jours	Vannes	Formation intégration CAT B	CNFPT
	04 au 06	3 jours	DIS	Formation intégration CAT A	CNFPT
	12 & 13	2 jours	Lorient	HACCP	Agora
AVRIL	09 & 10	2 jours	EHPAD	Accompagnement de fin de vie	CNFPT
	02 au 10	5 jours	Vannes	Formation intégration CAT B	CNFPT
MAI					
JUIN	2	1 journée	LORIENT	L'alimentation, la nutrition et la diététique dans les établissements	CNFPT
	4 & 5	2 jours	EHPAD	Le refus de soin	CNFPT
	12	4H		SECURITE INCENDIE	
JUILLET					
AOÛT					
SEPTEMBRE	15 & 16	2 jours		Sensibilisation aux maladies neuro-évolutives : Alzheimer et apparentées -	CNFPT
	24 & 25	2 jours		Plaies et cicatrisation	CNFPT

OCTOBRE	1	4H		Sécurité incendie	LF Formation
	15 & 16	2 jours		La dépression et le risque de suicide chez la personne âgée	CNFTP
NOVEMBRE	02 & 03	2 jours		La connaissance du vieillissement	CNFTP
	19 & 20	2 jours		Le jeu avec les personnes âgées	CNFTP
DÉCEMBRE				Accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques et psychiatriques	CNFTP

EN ATTENTE DE DATE	ORGANISME
La gestion de l'incontinence - Référent Change	CNFTP
AFGSU1	A DEFINIR
AFGSU2	A DEFINIR
La gestion de l'agressivité de la personne âgée présentant ou non des troubles	CNFTP
Les transmissions ciblées	CNFTP
Gestion de la douleur et techniques non médicamenteuses	CNFTP
L'aide à la toilette	CNFTP

7- Point sur l'aménagement des espaces



De nouveaux espaces ont été aménagés :

Espace de convivialité : Un espace avec des brise-vues a été installé à chaque étage afin de proposer des espaces conviviaux hors de la chambre du résident. 2 tables supplémentaires seront commandées.

Espace extérieur pour le personnel : Un espace « détente » a été aménagé pour le personnel avec une table et un salon de jardin. Cette mise en place vient en réponse à une demande du personnel via l'enquête de satisfaction.

Espace « beauté » : L'aménagement de l'espace « beauté » est toujours en cours avec le futur achat d'un bac shampoing . La coiffeuse Peggy s'est beaucoup investie pour le choix du matériel adapté. Elle est actuellement toujours en recherche d'un siège adapté .

8- Présentation des évènements indésirables

Voici les évènements indésirables déclarés par les agents de février à mai :

- 1 évènement concerne un accident du travail sans conséquence. Signalement simple.
- 1 concerne le circuit du linge. Transmission faite aux équipes. Cet évènement ne s'est jamais reproduit.
- 2 concernant un problème lié au matériel : manque ou mauvaise utilisation. Une intervention a été faite par un agent technique interne et un intervenant extérieur.
- 11 incluant une mise en danger du patient :
 - Thèmes sous-jacents de ces fiches : agressivité patient, agression sexuelle, tentative d'absorption de produits toxiques, sortie de l'établissement.
 - Sur les 11, 2 ont mené à des hospitalisations.
- 2 sous l'item « communication intra service » : liés au manque de personnel et au manque de communication avec la direction, selon les équipes.
- 2 sur le circuit du médicament ; des CREX (comité de retour d'expérience) ont eu lieu pour analyser la problématique et mettre en place des actions.
- 1 en lien avec la cuisine : pain immangeable. Un échange avec la cuisine et le fournisseur a eu lieu.
- A noter que sur la totalité de ces évènements, 5 fiches concernent l'UVP : un changement d'horaires de l'ASH a été acté et mis en place pour plus de sécurité.
- 1 évènement indésirable grave concernant une agression sexuelle ayant fait l'objet d'une déclaration à l'ARS.

Mr TROÏL informera les membres du CVS quant à l'évolution de certains évènements indésirables.

9- Point sur les plaintes et réclamations

- 1 sur une demande d'être consulté avant l'intervention de la coiffeuse.
- 1 sur une fugue.
- 2 sur du matériel jugé non adapté (fauteuil et canne).
- 1 sur une relation inappropriée entre 2 résidents.

10-Questions diverses

- Une famille de l'UVP alerte le conseil sur le comportement d'une résidente de l'UVP qui perturbe le fonctionnement de ce dernier et la tranquillité des autres résidents. L'équipe est en recherche de solutions pour gérer au mieux la situation. La salle au fond de l'UVP est mise à disposition des familles pour un moment de tranquillité avec leur proche.
- A l'UVP, pour une meilleure sécurité, la remise en place d'un bac paravent a été sollicitée dans la pièce commune afin d'occulter la porte d'accès et le code d'ouverture.
- L'acquisition d'un véhicule PMR : le prestataire initial ne fait pas de véhicule PMR. Par conséquent, l'EHPAD ne peut pas s'inscrire dans la même démarche que le centre de loisirs pour l'acquisition du véhicule. Une nouvelle solution est à l'étude.
- Triporteur : Monsieur MORVAN nous a informés que deux bénévoles portent l'antenne sur Plouay. Le projet va pouvoir être lancé.
- Une réunion « bénévoles » est prévue le 5 juin pour réfléchir à leur intervention.

Fin de séance 17h45

Pascale JEGO, secrétaire du CVS



Patricia TERME, Présidente du CVS

